

DÉMARCHE PROSPECTIVE LOIRE BRETAGNE 2050

Compte-rendu du 1^{er} atelier de concertation

Loire Amont

Roanne, 13 novembre 2023

01 | LISTE DES PARTICIPANTS

Madame	Nathalie	ROUSSET	Monsieur	Fabien	BILLAUD
Monsieur	Philippe	CATHONNET	Monsieur	Nicolas	CHARRETIER
Monsieur	Lionel	MARTIN	Monsieur	Nicolas	CHEYNET
Monsieur	Daniel	FRECHET	Monsieur	Lionel	COMBET
Monsieur	Christophe	TSCHERTER	Monsieur	Patrice	COUCHAUD
Monsieur	Pascal	PETIT	Madame	Mireille	FAUCON
Monsieur	Jean-Louis	DANJOUX	Madame	Nathalie	NICOLAU
Monsieur	Dominique	VAIZAND	Monsieur	Loïc	PAQUEREAU
Madame	Katy	POJER	Madame	Céline	PIZZIMENTI
Monsieur	Joël	HERBACH	Monsieur	Christophe	RIOCREUX
Monsieur	Stéphane	BERNON	Monsieur	Jean	SANIAL
Monsieur	Jean-Luc	GARCIA	Monsieur	Brice	TAILLANDIER
Monsieur	Benjamin	GAUTHIER	Madame	Sandrine	VILLATTE
Madame	Céline	DECHAVANNE	Monsieur	Thibaud	WYON
Monsieur	Tristan	RICHARD	Monsieur	Paul	BERTHET
			Madame	Fabienne	LAROUDIE
			Monsieur	Xavier	PINEAU



ENVIRONNEMENTS FUTURS

ENJEUX CLES

Quel stockage demain et pour quels usages ?

- Forte dépendance du territoire aux eaux superficielles, impactées par le changement climatique
- Grands barrages : les usages d'aujourd'hui seront-ils les usages de demain ? (AEP, tourisme, agriculture, industrie...)
- Besoin de nouveaux stockages ?
- Nappes souterraines : recharge des nappes / qualité des eaux
- Solidarité amont / aval et aval / amont autour de cette ressource stockée et solidarité inter-bassins (nationale)

Renforcement et partage de la connaissance

- Connaissance de la ressource, notamment souterraine
- Connaissance des prélèvements dans leur ensemble
- Connaissance fine des incidences du changement climatique sur ce territoire montagnard du bassin

" Sobriété et priorisation des usages "

2

- Favoriser le stockage naturel avant de créer éventuellement des stockages artificiels
- Ralentissement de l'écoulement de l'eau via l'application du ZAN, la désimperméabilisation des sols, la maîtrise foncière via DUP, le reméandrage
- Encouragement de la créativité locale pour diminuer les consommations et prioriser les usages essentiels : concertation locale des différents usagers, récupération des eaux de pluie (en distinguant le stockage pour restitution du stockage pour réutilisation), maisons autonomes... Avec la constitution d'un réseau d'informations pour inciter (les habitants, les collectivités, les industriels, les entreprises) à être acteurs, en étant informés (partage et transparence de la donnée, systèmes d'alerte) et en bénéficiant d'accompagnements financiers
- Création de stockages pour du soutien d'étiage ?

3

- Allocation de plus de moyens aux petits syndicats pour qu'ils puissent remonter les données
- Equipement en compteurs et relevages télémetriques pour avoir une connaissance sectorisée et en temps réel, notamment des nappes
- Obligations de déclaration des prélèvements plus strictes avec des moyens humains alloués au contrôle, en vue d'éclairer les autorisations futures
- Utilisation de l'empreinte eau comme critère de priorisation, avec une connaissance renforcée de cette empreinte notamment pour l'agriculture
- Etudes de recensement des zones humides (mares...) pour nourrir les documents d'urbanisme
- Mise en avant des bonnes pratiques en matière de gestion de la ressource en eau

" Gains d'efficacité - Technologies vertes et numériques "

2

- Utilisation de technologies pour limiter l'évaporation des plans d'eau : des billes les recouvrant par exemple
- Instrumentation des rivières pour suivre, et adapter sur une base concertée le temps de stockage aux besoins des milieux (via prévisions météorologiques et pluviométriques)
- Décomposition moléculaire de l'eau pour en faciliter le transport ou le stockage
- Maillage de petites unités de stockage à proximité des zones d'utilisation, avec des données pour compiler la connaissance des volumes stockables, stockés etc
- Généralisation des systèmes intelligents de récupération intégrés dans la conception des bâtiments
- Utilisation de stockages en production énergétique
- Utilisation de matériaux pour moins imperméabiliser
- Augmentation des capacités de rétention des sols grâce à l'adoption de nouvelles pratiques agricoles (technologies vertes)

1

- Instrumentation des usages de l'eau (compteurs intelligents) : forages, captages... Pour avoir une meilleure connaissance des débits, des températures, des prélèvements, des pollutions, et une donnée généralisée et partagée : l'échelle nationale
- Centralisation des données à l'échelle du bassin versant, remontées ensuite à l'échelle nationale pour les rendre homogènes et accessibles à tous, et avoir une meilleure gestion en cas de crise
- Facilitation de la modélisation des effets du changement climatique pour avoir une vision partagée de l'adaptation et donc une meilleure gouvernance et un meilleur pilotage par la connaissance, et être capables de prioriser les usages en fonction
- Instrumentation des milieux, des cours d'eau, des nappes, maillage développé de capteurs en zones humides pour prendre des mesures adaptées (débits réservés...)

" Coopérations territoriales et solidarités "

4

- Créer un organe de régulation et réaffirmer collectivement la priorité des usages
- Mettre en place des accords de partage temporels entre les usagers ou les gestionnaires des ouvrages, à des échelles pouvant être variables selon les territoires, avec des logiques possibles de compensation
- Réfléchir à des logiques de labels pour créer une émulation collective sur des villes et territoires économes et valoriser les bonnes pratiques

5

- Développement des sciences participatives avec les riverains : expériences d'observation de la ressource
- Renforcement de l'acculturation et de la sensibilisation des citoyens, en ciblant les enfants et les jeunes en premier lieu, pour générer un changement de comportement

Avertissement : le tableau ci-dessous présente une synthèse des travaux en sous-groupes. Les participants se sont prêtés à l'exercice de la prospective dans des environnements futurs différents (et volontairement contrastés) et dans un temps court. Le tableau reprend des expressions des participants. Le format écrit très condensé ne permet toutefois pas de restituer les nuances et le cheminement de l'oral.

Préservation des milieux naturels et aquatiques de la Loire amont

- Maintien d'un élevage favorable aux milieux aquatiques et naturels
- Maintien des bocages, tourbières, zones humides, du couvert forestier (travailler avec les acteurs de la forêt)
- Accompagnement à la « désintensification » du modèle agricole; et des filières adaptées à la ressource
- Inverser la dégradation des milieux

Un financement à la hauteur de la nécessaire réhabilitation des réseaux

- Appui sur le budget général
- TVA eau
- Prix de l'eau
- Assiette de l'eau assaini (et eau de pluie / eau de puits)

Accompagnement des acteurs du territoire à la nouveauté des impacts du dérèglement climatique

- Accompagnement des usagers
- Sensibilisation des habitants

1

- Désartificialisation, désimperméabilisation des sols et protection des milieux naturels dans tous les documents d'urbanisme (et a contrario suppression de certains plans d'eau)
- Conditionnalité des aides à la mise en œuvre de solutions de restauration et de renaturation fondées sur la nature, couplée avec une plus grande incitation des particuliers à mettre en œuvre les solutions
- Co-construction généralisée (cf exemple des plans de gestion stratégique des zones humides du bassin RMC)
- Meilleure rémunération des mesures agroenvironnementales et de biodiversité mises en œuvre par les agriculteurs, et concertation sur ces mesures pour s'assurer qu'elles sont accessibles et compatibles avec les enjeux agricoles
- Plus de souplesse dans l'adaptation de la réglementation aux réalités du terrain (ex. épandage agricole avant le 15 novembre)
- Dotation des milieux vivants d'une personnalité juridique (Loire)
- Révision de nos modèles alimentaires (PAT)
- Priorité donnée aux cultures moins consommatrices d'eau, développées notamment grâce à la R&D&I, mais maintien de l'élevage favorable aux zones humides

5

- Augmentation du prix de l'eau et du prix de l'abonnement
- Tarification incitative et progressive distinguant les usages essentiels et de loisirs, exigeant une bonne connaissance de qui habite dans chaque maison, et un contrôle via des compteurs intelligents
- Mobilisation du budget général

4

- Pédagogie à l'école et sur le terrain en s'appuyant sur des associations, avec plus de moyens dédiés à l'animation
- Systèmes d'alerte en temps réel
- Organisation du dialogue plus structurée entre SAGE, CLE, EPCI...
- Campagnes de mobilisation auprès des industriels, collectivités, agriculteurs, etc, avec des kits de communication et en s'appuyant sur l'ADEME, les Agences de l'eau, la presse... pour être au plus près des usagers

3

- Une agriculture différenciée en fonction des milieux et des volumes disponibles, avec des quotas d'utilisation adaptés (exploitations intelligentes)
- Développement des infrastructures vertes favorisant l'infiltration (eg. bocage), replantation de haies et de ripisylves
- Recherche de systèmes agronomiques pour développer des cultures et des essences moins consommatrices d'eau et plus résistantes, avec les accompagnements et financements nécessaires
- Pilotage de la production agricole adapté à la structuration urbaine du territoire : une agriculture de proximité, et un outil de gestion fiscale du foncier pour repenser la valeur des terrains périurbains et préserver des zones de culture

4

- Innovation organisationnelle : un mode de gouvernance qui garantit la bonne répartition de l'eau
- Un système de compteurs intelligents pour détection des fuites avec obligations subséquentes de réparation et tarifs progressifs et potentiellement saisonniers
- Incitations fiscales pour permettre aux entreprises de contribuer à des travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable dont elles dépendent en ayant en retour des compensations fiscales
- Adoption de plans de sobriété hydrique dans toutes les entreprises et remontée de données sur la gestion des périodes de sécheresse, afin de permettre un pilotage anticipé des restrictions appuyé sur une bonne connaissance des impacts sur les milieux
- Développement d'un modèle économique reposant sur des systèmes ultra-locaux de production d'énergie sur les réseaux de production d'eau ou d'assainissement, afin d'avoir une vraie stratégie de financement

5

- Investissement dans la formation en ligne, les webinaires
- Intégration des enjeux de l'eau dans les programmes scolaires
- Envoi systématique et généralisé d'informations locales de suivi de l'eau sur les smartphones
- Création d'un portail unique de l'eau simple et ergonomique, accessible à tous, et donnant la possibilité de zoomer sur les territoires
- Adoption d'un schéma directeur pluriannuel d'investissements national pour les travaux, décliné localement dans tous les EPCI

3

- Sécurisation de moyens humains et financiers pour préserver/entretenir les milieux, par exemple en organisant des journées nationales de solidarité urbain / rural
- Développement de chantiers participatifs de bénévolat (ex. Michelin) pour contribuer à l'entretien des espaces
- Développement des travaux d'intérêt général

1

- Définition d'un prix unique de l'eau national intégrant la distribution dans la facturation
- Création d'un fonds national eau alimenté par une part des factures eau, permettant de financer les travaux sur les réseaux et avec une péréquation nationale

2

- Un outil de gouvernance supra-bassin Loire Bretagne pour prendre en compte les enjeux supranationaux, car certains leviers impliquent des externalités supranationales (PAC, exportations et importations, coopération nécessaire au-delà du territoire national)
- Couverture de chaque territoire par des instances avec un rôle renforcé, par exemple des CLE intégrant aussi les territoires voisins

Avertissement : le tableau ci-dessous présente une synthèse des travaux en sous-groupes. Les participants se sont prêtés à l'exercice de la prospective dans des environnements futurs différents (et volontairement contrastés) et dans un temps court. Le tableau reprend des expressions des participants. Le format écrit très condensé ne permet toutefois pas de restituer les nuances et le cheminement de l'oral.



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

